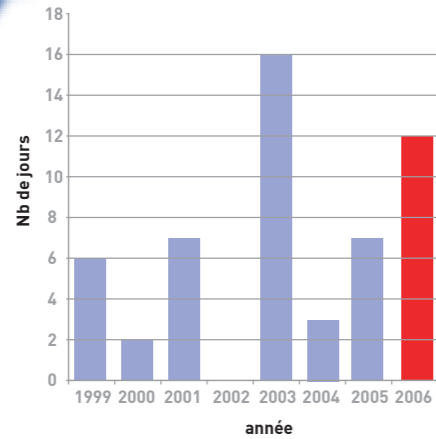


Bilan de la pollution à l'ozone en région Centre pendant l'été 2006



Nombre de jours de dépassement du 180 µg/m³/h sur au moins une station de l'ensemble de la région Centre.

L'été 2006 a été marqué par une période de belles journées ensoleillées qualifiées de caniculaires. Le nombre de dépassements du 180 µg/m³/h est de 12 jours. L'année 2006 est classée juste après 2003 en terme de pollution aiguë à l'ozone. La période caniculaire moins marquée qu'en 2003 s'est déroulée en juillet.

La pollution aiguë

Les dépassements ponctuels du seuil d'information et de recommandations (180 microgrammes par mètre cube d'air sur une heure) ont été enregistrés sur quelques sites surveillés par Lig'Air.

Dépt	Zone	30/06/06	01/07/06	03/07/06	04/07/06	13/07/06	14/07/06	15/07/06	16/07/06	17/07/06	18/07/06	25/07/06	26/07/06	Seuil de recommandations et mandations et d'information de la population	Seuil d'alerte
18	Bourges	158	165	174	160	190	180*	176	174	164	172	170	176	180 µg/m³/h	Niveau 1 : 240 µg/m³/h pendant 3 heures consécutives Niveau 2 : 300 µg/m³/h pendant 3 heures consécutives Niveau 3 : 360 µg/m³/h
28	Chartres	200	166	167	171	149	147	169	179	191	178	176	198		
	Dreux**	151	175	150	136	141	135	136	186	177	201	178	204		
36	Zone rurale d'Eure-et-Loir**	197	165	190	152	164	161	159	169	176	175	185	200		
		148	162	153	145	154	168	158	163	169	173	153	168		
37	Tours	163	184*	163	135	153	186*	185*	179	190	189*	184*	198		
41	Blois	140	158	164	153	161	161	158	165	163	172	150	168		
	Chambord**	147	166	179	163	163	158	164	173	170	175	147	171		
45	Orléans	170	170	188	182*	193	156	167	171	171	184	167	199		
	Montargis**	157	155	163	169	172	157	160	158	151	163	220	195		
	Faverolles**	139	160	161	133	157	162	167	162	164	173	142	159		

Maximum horaire journalier en ozone en microgramme par mètre cube d'air * : Dépassement enregistré sur un seul capteur - ** : Zone surveillée par un seul capteur

Ainsi, 26 heures de dépassements réparties sur 12 jours ont été enregistrées sur l'ensemble de nos stations.

La procédure d'information et de recommandation, suivant les arrêtés préfectoraux en vigueur, a été déclenchée sur l'agglomération de Chartres, les 30 juin, 17 et 26 juillet 2006, sur l'agglomération de Bourges, le 13 juillet, sur l'agglomération d'Orléans, les 3, 13 et 26 juillet 2006, sur l'agglomération de Tours, les 17 et 26 juillet 2006, sur l'agglomération de Dreux, les 16, 18 et 26 juillet 2006. Les autres jours de dépassement, sur Bourges, Tours et Orléans, aucun déclenchement de procédure

n'a été effectué puisque le dépassement n'a été enregistré que sur un seul capteur de l'agglomération concernée.

Zoom sur le 26 juillet 2006

Le 26 juillet 2006, la masse d'air chargée en ozone est entrée sur la région Centre par le nord-est, ainsi ce sont Chartres, Dreux, Oysonville et Orléans qui ont enregistré les concentrations les plus élevées ce jour-là, comme nous pouvons le constater sur la carte suivante.

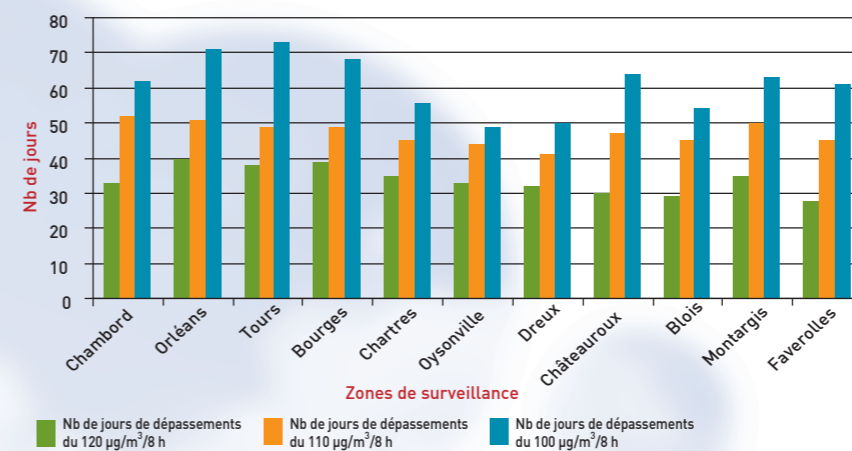
Ceci confirme que, comme tous les ans, le département de l'Eure-et-Loir enregistre le maximum de dépassements en intensité. Ces valeurs sont loin derrière les records historiques observés en 2003. La concentration horaire maximale atteinte sur la région Centre en 2006 est de 204 µg/m³ et a été enregistrée sur l'agglomération de Dreux (Eure-et-Loir) le 26 juillet 2006.

La pollution de fond

Dépassements de la valeur cible européenne

La valeur cible pour la protection de la santé humaine (courbe verte), fixée à 120 µg/m³/8h (à ne pas dépasser plus de 25 jours par an, moyennée sur 3 ans) par la directive européenne 2002/3/CE, a été dépassée plusieurs fois pendant l'été 2006 et est dépassée régulièrement (une trentaine de jours) sur l'ensemble des stations de la région Centre.

Dépassements du seuil de protection de la santé humaine - été 2006



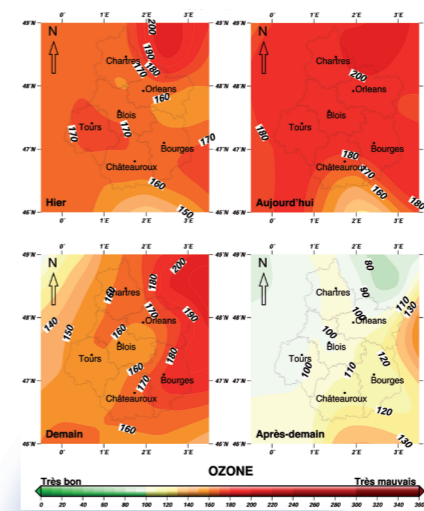
La concentration maximale des moyennes sur 8 heures atteinte est 186 µg/m³ (contre 291 µg/m³ en 2003) sur la station de Dreux nord (Eure-et-Loir) le 18 juillet 2006. Cependant les zones d'Orléans et du sud de la région (Tours et Bourges) sont plus soumises à la pollution « de fond » à l'ozone en enregistrant de plus nombreux dépassements du seuil de protection de la santé humaine OMS (110 µg/m³/8 h) (courbe orange).

Nombre de jours de dépassements de la valeur cible pour la protection de la santé humaine 120 µg/m³/8 h, du seuil de protection de la santé humaine OMS 110 µg/m³/8 h, et du futur seuil de protection de la santé humaine OMS 100 µg/m³/8 h sur au moins 1 station de la zone surveillée.

Un projet de nouveau seuil de protection de la santé humaine est à l'étude, ce seuil passerait de 110 µg/m³/8 h à 100 µg/m³/8 h (courbe bleue). En l'appliquant à l'été 2006, cette nouvelle réglementation entraînerait une augmentation du nombre de jours de dépassements et accentuerait la différence entre les zones soumises à la pollution de fond (Orléans, Tours et Bourges) et celles soumises à la pollution aiguë (nord de la région Centre).

Retrouvez tous nos bulletins sur notre site internet www.ligair.fr rubrique documentation → communication → bulletins bimestriels.

26/07/06 Concentrations maximales en ozone (microgrammes/m³)



Le réseau de mesure des PM10 va connaître des modifications. Des modules seront installés afin de prendre en compte la fraction volatile non mesurée actuellement par les analyseurs. Cette fraction mesurée sur 3 sites sera affectée aux stations rattachées à ces sites dits de référence par rapport aux autres stations. Les corrections devront être appliquées au 1^{er} janvier 2007 afin de répondre aux exigences européennes.

Dans le cadre du PPA d'Orléans, et à la demande de la DRIRE, Lig'Air réalisera une étude de mesure directe du dioxyde d'azote et du benzène par tubes passifs dont l'objectif est d'apporter des réponses aux éventuelles incidences des zones 30 sur la qualité de l'air.

À Sorigny (Indre-et-Loire), après une première campagne d'évaluation avant l'implantation d'une zone d'activités, réalisée en novembre 2005, Lig'Air va réaliser une première campagne de suivi en décembre 2006 à l'aide de plusieurs moyens et méthodes : la station mobile et un préleveur HAP, installés dans la commune de Sorigny, un autre préleveur HAP et des tubes passifs mesurant le dioxyde d'azote, sur la zone d'activités et autour de la zone.

La station mobile réalisera la 4^{ème} et dernière série de campagnes de mesures sur Vendôme (41) et Monnaie (37) pour l'année 2006.

Le rapport d'activités 2005 sera disponible début novembre sur notre site internet www.ligair.fr rubrique documentation > communication.



La prévision de l'indice de la qualité de l'air ainsi que d'autres informations seront disponibles sur toutes les communes de notre région via le site internet www.ligair.fr.

indices

Résultats bimestriels des stations de mesure

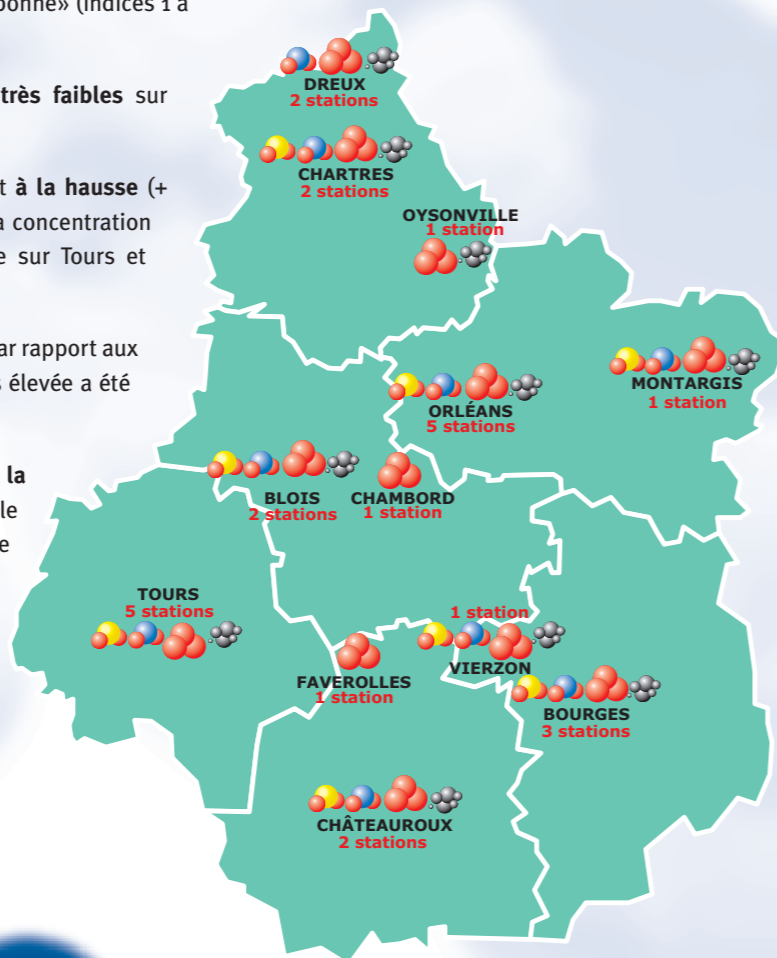
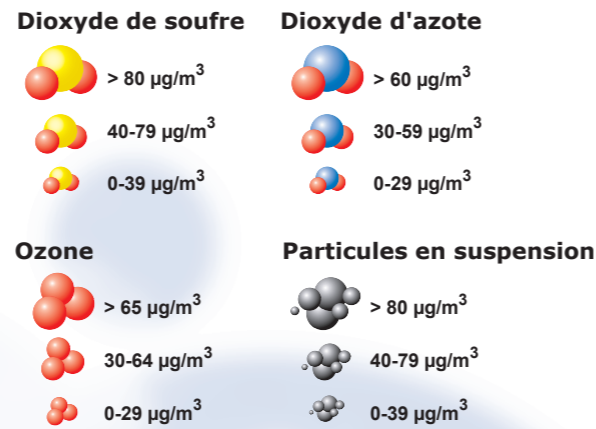
L'indice de la qualité de l'air a atteint 6 (qualité de l'air médiocre) sur l'ensemble de la région Centre les 7, 10 et 12 septembre 2006. Cependant, la qualité de l'air a été de «très bonne» à «bonne» (indices 1 à 4) pendant 85% à 90% des jours.

Les niveaux en **dioxyde de soufre** restent toujours très faibles sur l'ensemble de la région Centre.

Les concentrations moyennes de **dioxyde d'azote** sont à la hausse (+50%) en moyenne par rapport aux mois précédents. La concentration moyenne la plus élevée (19 µg/m³) a été enregistrée sur Tours et Chartres pendant ces deux derniers mois.

Les niveaux de **particules en suspension** sont stables par rapport aux deux mois précédents. La moyenne bimestrielle la plus élevée a été observée à Montargis (18 µg/m³).

Les moyennes bimestrielles en **ozone** sont largement à la baisse par rapport aux mois précédents sur l'ensemble des agglomérations (-40% environ), avec une moyenne bimestrielle maximale de 48 µg/m³ à Châteauroux. La diminution de l'ensoleillement entraîne une baisse de la photochimie.



contacts

Toutes les infos

Lig'Air calcule l'indice Atmo de manière quotidienne et le diffuse ensuite aux médias ainsi que sur son site internet : www.ligair.fr

Presse

- Action Républicaine
- Berry Républicain
- Écho Républicain
- Nouvelle République éditions >> Tours, Blois, Bourges et Châteauroux
- République du Centre éditions >> Orléans, Chartres et Dreux

Radios

- Chérie FM décrochages >> Chartres et Tours
- Europe 2 décrochages >> Bourges et Tours
- France 3 décrochages >> Orléans et Berry
- France Bleu décrochages >> Orléans-Tours et Berry sud
- M6 Tours
- NRJ décrochages >> Orléans et Tours
- Radio Châlette
- Radio Grand Ciel Chartres
- Radio Génération FM Tours
- Radio Plus FM Blois
- Radio des Trois Vallées Dreux
- RCF décrochages >> Berry et Orléans
- Skyrock
- Vibration

La lettre de Lig'Air est un journal édité par Lig'Air
135, rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans
Tél. : 02 38 78 09 49
Fax : 02 38 78 09 45
Mel : ligair@ligair.fr
Site internet : www.ligair.fr

Directeur de la publication : Patrice Colin

Crédits photos : Lig'Air
Maquette : www.jul.fr
Photogravure et impression : Val de Loire Impressions

Toute reproduction, totale ou partielle, de ce document doit faire référence à Lig'Air. Dépôt légal - ISSN 1772-1199

la lettre de lig'air

bulletin bimestriel d'information de la qualité de l'air en région Centre

N° 35, septembre-octobre 2006



Membre agréé du réseau Atmo



édito

À l'heure du bilan de la pollution de l'air sur 2006, il ressort quelques éléments importants et préoccupants quant à la pollution à l'ozone en région Centre.

Le nombre de jours avec des pics de pollution à l'ozone fut assez proche en 2006 par rapport à 2003, année de la canicule. Le phénomène a essentiellement été observé en juillet 2006, avec peu de déclenchements de la procédure d'information : 3 jours à Orléans et Chartres, 2 jours à Tours et 1 seul à Bourges.

Par contre, la pollution de fond due à l'ozone, pour notre région Centre, mérite que l'on s'en préoccupe davantage. Les dépassements des valeurs cibles européennes montrent que le nombre de jours au-dessus du seuil de protection de la santé OMS (110 µg/m³/8h) devient préoccupant, ainsi une cinquantaine de jours de dépassements de ces valeurs pour 2006, cela doit nous interpeller, et plus particulièrement au sud de la région qu'à proximité de l'Île de France !

Roland Narboux, Président de Lig'Air

> Le rapport de l'étude relative à la validation du nouveau site périurbain (Notre-Dame d'Oé) sur l'agglomération de Tours est disponible et téléchargeable depuis notre site internet www.ligair.fr > documentation > études.

> Après une interruption cet été, les campagnes Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) ont repris à la mi-septembre jusqu'à la fin de l'année. Le préleveur est déplacé régulièrement afin de visiter plusieurs typologies de sites (urbain, périurbain, trafic, rural et industriel) sur l'agglomération orléanaise. Les prélèvements sont journaliers, à raison de 2 par semaine.

> Dans le cadre du PPA de Tours, et à la demande de la DRIRE, Lig'Air réalise deux études distinctes et complémentaires ; l'une par mesure directe du dioxyde d'azote et l'autre par modélisation.

L'objectif de la mesure directe est d'apporter des réponses aux éventuelles incidences de la géographie sur la qualité de l'air (notamment pour ce qui concerne les parties basses et inondables de l'agglomération et le pied du coteau de la Loire). Cette mesure directe a été réalisée grâce à une campagne de 90 tubes passifs exposés du 12 au 26 octobre 2006. L'étude par modélisation concernera, quant à elle, l'estimation de la concentration des polluants sur les voies routières (150 tronçons) à partir de données réactualisées des TMJA.

> La station mobile a réalisé la 4^{ème} et dernière série de campagnes de mesures sur Romorantin-Lanthenay-41 au mois d'octobre.

> Lig'Air a participé à la journée « Bougez autrement » (dans le cadre de la semaine de la mobilité) à Bourges (22 septembre) et Tours (16 septembre) ainsi qu'au deuxième festival international du film écologique de Bourges les 6, 7 et 8 octobre 2006.

> Les 14 et 15 octobre 2006, Lig'Air a également participé à la fête de la Science se déroulant au pôle scientifique de l'université d'Orléans. À cette occasion, la station mobile a été présentée au grand public.

Indices ATMO moyens en septembre-octobre

Blois	> 3	• Montargis	> 4
Bourges	> 3	• Orléans	> 4
Chartres	> 4	• Tours	> 3
Châteauroux	> 4	• Vierzon	> 4
Dreux	> 3		

